

<https://eu.circonscription.ac-normandie.fr/?Mon-enfant-doit-prendre-un-transport-scolaire-pour-aller-a-l-ecole>



Mon enfant doit prendre un transport scolaire pour aller à l'école

- Espace parents - Vademecum -

Date de mise en ligne : mercredi 8 mai 2019

Copyright © Circonscription de Eu - Tous droits réservés

Je souhaite que mon enfant se rende à l'école en utilisant un transport scolaire.

De nombreux cas différents peuvent se présenter :

- le service est assuré par la commune, le SIVOS,
- le service est directement géré par le département

Vous pouvez vous renseigner soit auprès de la direction de l'école soit auprès de la commune . Les informations sur les conditions d'accès au service, les modalités d'inscription, les horaires, etc ...vous seront alors donner.

En fin de CM2, les fiches de transports vers le collège sont généralement données lors de l'inscription pour la rentrée suivante.